

PROTOCOLE D'OUVERTURE

ET

HEURES D'AUDIENCE

**AUDIENCE DU 21 JUI 2022
PAR VISIOCONFÉRENCE**

DOSSIER R-4156-2021 PHASE 2

DEMANDE CONJOINTE RELATIVE A LA FIXATION DE TAUX DE RENDEMENT
ET DE STRUCTURES DE CAPITAL

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **Monsieur Jocelin Dumas (Président de la formation), de même que M^e Lise Duquette et Madame Esther Falardeau**

Les avocats de la Régie sont **M^e Louis Legault et M^e Amélie Cardinal**

Les **demandresses** sont :

ÉNERGIR,

Représentée par M^e Marie-Pier Cloutier

et GAZIFÈRE et INTRAGAZ

Toutes deux représentées par M^e Adina Georgescu

Les **intervenants qui participent à la présente audience** sont :

ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS DE GAZ (ACIG)

Représentée par M^e Paule Hamelin;

ASSOCIATION HÔTELLERIE QUÉBEC ET ASSOCIATION RESTAURATION QUÉBEC (AHQ-ARQ)

Représentée par M^e Steve Cadrin ;

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI)

Représentée par M^e André Turmel et M^e Gaele Obadia

OPTION CONSOMMATEURS (OC)

Représentée par M^e Éric Mc Devitt David .

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Heure du début : 9 h 01
Pause : 10 h 27 à 10 h 46
Fin de l'audience : 12 h 04